



N°8 SEPTEMBRE 2021

EDITO

La trêve estivale s'achève avec peut-être un peu plus de mélancolie que de coutume... On sait en effet que dans l'immédiat il va falloir continuer à « composer » avec la Covid-19.

Certes, la vaccination poursuit sa progression et c'est une bonne chose. Néanmoins, en l'état actuel de la situation, le respect des mesures que nous connaissons aujourd'hui par cœur demeure le meilleur garant de notre sécurité : garder ses distances, éviter les embrassades, se laver les mains régulièrement ou utiliser un gel hydroalcoolique, ET SURTOUT porter le masque.

Le risque zéro n'existe pas bien évidemment. Il nous appartient toutefois, chacun à notre niveau, de réduire au maximum l'existence de ce risque pour assurer la persistance de notre vie sociale, familiale, professionnelle, culturelle, associative, sportive, et que sais-je encore...

Personne, je pense, ne désire en raison de nouveaux confinements être coupé des siens, être privé de son outil de travail, de sorties, de divertissements, de tout ce qui tisse notre quotidien. A chacun de se montrer responsable. A cet égard, je salue ici le courage de plusieurs associations qui témoignent de prudence et préfèrent pour l'instant différer l'organisation de leurs manifestations pourtant traditionnellement ancrées dans le paysage montfauconnais.

Pour notre part, nous veillerons à appliquer rigoureusement la législation en vigueur depuis le mois d'août, en particulier au sein de l'ensemble des établissements recevant du public toutes catégories confondues (en intérieur comme en plein air).

Pour la deuxième année consécutive, cette rentrée s'annonce particulière car placée sous le signe de la contrainte que fait peser sur nous tous la crise sanitaire. Faisons en sorte que les mois qui suivront ne ressemblent pas à ceux de l'automne 2020.

Restons mobilisés, responsables et ne baissons pas la garde. Nous savons pouvoir compter sur vous et vous en remercions.

Olivier ROBELET et l'équipe municipale

SOMMAIRE

- 1 Editorial
2 Actu municipale Zoom sur : santé, le passe-sanitaire s'invite partout ; Bloc-notes
3, 4 Equipements : pratiques et esthétiques
Citoyenneté : conseil municipal des jeunes, début de la procédure
En bref
4, 5, 6, 7 Associations: Kiféquoi ? Les infos de la rentrée.
Football club vétérans Tennis club ; Shake It Entraide et Amitié ; Tous au sport ; Les Amis de St Martin de Ribéris ; Les Jardins de Montfaucon ; Isa Dance ; Les Pongistes Le Comité des fêtes
7, 8 Ici et Ailleurs : correspondant Midi Libre ; Institut Eden et Sens ; Emilie Esthétique; Actuel s Coiffure; Opération Economie d'eau ; Agglo mobile ; La poste

ACTU MUNICIPALE :

ZOOM sur Santé : le passe-sanitaire s'invite partout !



Difficile d'y échapper : depuis le 09 août, il faut montrer patte blanche un peu partout qu'il s'agisse de la vie quotidienne, des loisirs ou des activités sportives, et le QR code valide du passe-sanitaire devient tout à coup votre meilleur ami !

C'est certes très contraignant mais absolument incontournable.

Or, il est de notre responsabilité d'élus de veiller à l'application des dispositions réglementaires et législatives dans le domaine de la santé comme dans les autres.

C'est pourquoi ces mêmes dispositions sont régulièrement mises à jour et relayées par nos différents supports de communication (panneaupocket, site internet, bulletin).

A l'échelle de notre village, le passe-sanitaire a aussi un impact sensible puisqu'il s'est généralisé à presque tous les établissements recevant du public (ERP) et en particulier à ceux qui accueillent des



BLOC- NOTES

Accueil mairie/agence postale horaires : ATTENTION : à compter du 1er septembre, horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h-15h samedi 9h-11h30.

APC le samedi. Reprise le 04 septembre 2021

Ramassage des encombrants : mardi 07 septembre. Inscription en mairie

Numéro astreinte Services Techniques en cas d'urgence : 07.55.59.86.13

activités culturelles, sportives, festives etc, tels que nos salle polyvalente, salle des associations, médiathèque, et même nos infrastructures sportives.

Concernant nos salles, il nous paraît ainsi important de rappeler qu'en vertu de la loi n°2021-1040 du 05 août 2021, toute personne de 18 ans et plus doit présenter l'une des trois preuves sanitaires prévues par le passe-sanitaire pour pouvoir accéder notamment aux ERP de type L et participer aux activités culturelles, sportives, ludiques ou festives qu'ils accueillent.

En conséquence, il incombe à tout organisateur (association, entreprise, particulier, collectivité...) d'activités ou événements au sein de la salle polyvalente de Montfaucon, ERP de type L, de veiller au respect et à l'application des mesures législatives ci-dessus.

Il sera donc tenu :

de s'assurer que les participants aux activités et événements qu'il met en place sont détenteurs des documents constitutifs du passe-sanitaire (vous pouvez consulter le site www.gouvernement.fr pour obtenir tous les détails des modalités du passe-sanitaire),



de pouvoir en fournir la preuve en cas de contrôle.

Il est également indispensable de continuer à appliquer les gestes barrières et les bons comportements dans l'enceinte des locaux : nettoyage régulier, aération, distanciation etc.

L'ensemble de ces consignes et obligations a en conséquence été repris et intégré au règlement intérieur de la salle polyvalente, par le biais d'un avenant qui peut être appelé bien évidemment à être modifié en fonction des règles édictées par les pouvoirs publics.

Pour l'heure cette généralisation du passe-sanitaire est en vigueur jusqu'au 15 novembre. Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution des mesures.

Médiathèque – prêt de livres :

Permanences : Le mercredi : de 9h30 à 11h30 Le vendredi : de 16h30 à 18h30

Abonnement annuel par famille : 20€

ATTENTION : Passe-sanitaire obligatoire

Permanences supplémentaires : Les samedis 11 et 25 septembre de 9h30 à 11h30

Pour contacter la médiathèque aux horaires de permanences : 04.66.39.52.44

Equipements : Pratiques et esthétiques

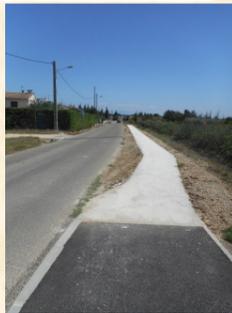
Une nouvelle aire de stationnement rue de la République

Après que les points d'apport volontaire verre et papier aient été déplacés dans le courant du printemps, leur emplacement « d'origine » rue de la République à l'entrée du village a totalement changé de vocation et même de visage !



Cet espace qui s'apparentait davantage à un terrain vague est devenu aujourd'hui une aire de stationnement grâce aux travaux réalisés durant l'été. Le site est désormais pourvu d'un revêtement et de gabions.

En outre, garantissant ainsi une plus grande sécurité aux usagers et promeneurs, un cheminement piétonnier a été aménagé au long de la rue. Les piétons, notamment les jeunes qui empruntent le bus ou se rendent dans la zone du skate park, ne sont plus exposés au trafic dans ce secteur.



Chemin de la Tuilerie, les points d'apport volontaire ont trouvé leur place.

Leur emplacement avait été préparé avant l'été. Désormais, les PAV siègent rue de la Tuilerie, à hauteur du City stade.



Citoyenneté :

Conseil municipal des jeunes, les débuts de la procédure



L'élection d'un conseil municipal des jeunes, déjà évoquée dans de précédentes éditions du bulletin, se précise.

Le processus électoral démarrera dès le **15 octobre** avec l'inscription des votants volontaires (8 - 18 ans) sur une « liste électorale jeunes volontaires », suivie ensuite par le dépôt des candidatures et leur présentation.

Le scrutin devrait se dérouler :
le **dimanche 21 novembre**
à la salle des associations de la médiathèque.

S'agissant de mineurs, les candidatures seront conditionnées à l'autorisation parentale ou du tuteur légal votant sur la commune de Montfaucon.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera **composé de 12 conseillers âgés de 8 à 18 ans**, qui seront encadrés par un groupe d'adultes, dont plusieurs élus. Les élections seront organisées par tranche d'âge en respectant la parité filles - garçons.

Ce Conseil Municipal Jeunes, une fois élu, se réunira régulièrement afin de proposer des animations et des projets et les « votera » avant de les soumettre officiellement au conseil municipal de Montfaucon. En fonction des projets retenus, un budget pourra être alloué.

Les informations complémentaires détaillées seront communiquées, via les supports numériques et papier, à l'issue du conseil municipal du 07 septembre 2021.

EN BREF :

Coupages de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, Enedis réalise des travaux sur le réseau électrique qui vont entraîner une ou plusieurs **coupages d'électricité**, le :

Mercredi 8 septembre 2021 de 9h00 à 11h00

Quartiers/voies concernés :

Chemin de la Boule nègre
Chemin de Peyguerol
Chemin de Montlézon
66B rue de la Cèze
Chemin des Eycellets
Chemin de l'Ormeau
5 chemin de Moras

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



L'équipe municipale aura le plaisir **d'accueillir les personnes et familles arrivées au cours des derniers mois** dans notre commune, le :

Vendredi 01 octobre 2021 à 19h30
dans la cour de la mairie.

A NOTER : passe-sanitaire obligatoire.

ASSOCIATIONS : KIFEQUOI ?

Football Club Amis Montfaucon

Le Football Club Amis Montfaucon (vétérans) commence sa nouvelle saison 2021/2022.



Si vous êtes intéressés, vous pouvez participer aux entraînements qui auront lieu :

les **jeudis 2 et 9 septembre**
à 19h au stade,
à côté de la salle des fêtes.

Le **1er match** de la saison aura lieu à 20h30 le **vendredi 17 septembre** à Montfaucon.

Pour tout **renseignement**, vous pouvez contacter le président :

Albin Bizzotto au
06.27.15.08.40

Association de Tennis De Montfaucon

Bonjour à tous !



Nous avons le plaisir de vous informer que **les inscriptions pour l'école de tennis ou le loisir, saison 2021/2022, se dérouleront :**

le **samedi 4 septembre, de 10h à 12h,**
à côté des courts de tennis.

De plus, **samedi 11 septembre de 10h à 12h**, notre moniteur Sylvain animera, pour ceux qui souhaitent essayer, des **portes ouvertes pendant que le bureau tiendra le stand des inscriptions.**

Les cours reprendront la semaine du 13 septembre en fonction des groupes qui auront été constitués.

Attention !

A ce jour, les consignes sanitaires sont les suivantes : le **passe-sanitaire** pour toutes les personnes de 18 ans et plus (et pour les jeunes de 12 ans à partir du 30 septembre) est désormais **requis pour accéder à toutes les infrastructures FFT, qu'elles soient de plein air ou couvertes, quel que soit le nombre de personnes accueillies. Toutes nos activités et pratiques sportives (entraînements, stages, opérations de rentrée, compétitions, accès aux courts) sont concernées.**

N'hésitez pas à vous abonner à notre page facebook pour suivre les informations et l'actualité du club : Atm.

Vous pouvez également envoyer un mail pour plus de renseignements : atmontfaucon@gmail.com

A très vite et bonne rentrée à tous !
Le bureau de l'ATM